

# *Bulletin municipal de Montseveroux*



**Année 2021 - Numéro 1**



Document édité par la commune de Montseveroux  
Conception : Commission communale communication  
Crédits photos : Thierry EYRAUD / Actua Drone

# SOMMAIRE

## VIE COMMUNALE

Mot Du Maire	2-3
Etat Civil	4-5
Moments forts - Travaux	6-7
CCAS de Montseveroux	8-9

## VIE INTERCOMMUNALE

Centre Social OVIV	10-11
SIRRA	12
Plan Particulier d'intervention	12

## VIE SCOLAIRE

Ecole Maternelle	13
Ecole Primaire	14-15
Cantine	16
Garderie Municipale	17
Sou des Ecoles	18

## VIE ASSOCIATIVE

SOCIAL	
ADMR	19
Club de l'amitié	20
Don Du Sang	20
SPORTS ET LOISIRS	
A.C.C.A.	21
ACM	22
Basket UJBM	23
Champiflore	24
Chanteval	25
Cru De Paille	26
Prêle	27
CULTURE	
Cultures Plein Champ	28
ORCIV	28

## INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

29

## LE MOT DU MAIRE



Chaque année, depuis 2014, la « Gazette » trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité. Mais au-delà des informations purement locales, il se doit de vous donner des informations pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches aux quotidiens.

C'est un moment important pour Montseveroux, tant cette « Gazette la plume des Montseveroudères » est l'expression de nos forces vives que représentent toutes les associations de notre commune, et la vitrine de nos savoir-faire.

C'est aussi pour les élus une façon de soutenir toutes ces énergies au service du bien public. Nos associations trouvent ici une possibilité de vous faire partager tout le travail qu'elles mènent tout au long de l'année pour rendre Montseveroux plus animée, plus dynamique, plus présente dans nos vies quotidiennes.

Tous ces efforts concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains fort dans notre population. « Le bien vivre ensemble »

Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site « montseveroux.fr », l'application « Panneau Pocket », la page de la mairie sur « Facebook », vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune et notamment les comptes rendus des séances des conseils municipaux.

**Directeur de publication :** Karelle OGIER

**Rédaction :** Commission Communication de la mairie de MONTSEVEROUX : Dominique LECERF - Marlène PINTO - Julien RIAS - Bernard CLECHET - Karelle OGIER - Pierre PIVOTSKY - Nathalie FERNANDES

**Photographies :** Commission Communication, Associations, Ecoles

**Distribution :** Equipe municipale

Imprimé par BUROSET, Vienne - Tirages 500 exemplaires

Petit retour sur les évènements :

Le 15 mars dernier, vous avez élu 15 conseillers municipaux dont plus de la moitié vont exercer un mandat municipal pour la première fois. Au nom de tous mes collègues élus, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance ainsi témoignée.

L'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pu avoir lieu que le 25 mai, après la fin du confinement. Cela nous permet aujourd'hui d'œuvrer pour le bien de notre commune, en étant au cœur de l'engagement et des décisions avec la création de différentes commissions (bâtiments-voirie, jeunesse...), le vote du budget.

Ce succès s'inscrit dans un programme, que nous tenterons de mettre en œuvre sur les six années de notre mandat municipal.

Nous avons commencé à œuvrer sur les dossiers suivants :

- La sécurité des enfants dans la cour de l'école : aménagement des barrières de sécurité aux normes et changement des portillons.
- Amplifier l'information afin que chaque Montseveroudères soit à la fois au centre de nos actions et acteur de la vie de notre village si possible en temps réel : distribution dans les boîtes aux lettres des comptes rendus du conseil municipal, réseaux sociaux, Panneau Pocket, affichages...
- Déplacement de la Mairie pour améliorer le service public avec le service de la Poste.
- Entretien des chemins lors des grandes pluies et l'élagage de la voirie régulièrement.



Nos esprits viennent d'être chamboulés par une crise sanitaire majeure qui devra indéniablement nous pousser à réfléchir sur ce que sera le monde après cette si curieuse parenthèse dont le terme est loin d'être acté à ce jour. Assisterons-nous à une reprise classique de notre vie quotidienne ou à une révolution dans nos modes de vie futurs ? Vivrons-nous comme avant ? En tout cas, nous ne sortirons pas indemnes de cette séquence unique que peu d'entre nous envisageaient de vivre lorsque nous nous sommes souhaité une bonne année 2020.

Ainsi je vous adresse, en mon nom et au nom du conseil municipal, tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2021 soit pour vous et vos proches une année pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Prenez soin de vous,

Karelle OGIER



Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur

PLAY STORE   APPSTORE   APPGALLERY



Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !



**Pas de smartphone ni de tablette ?**

Consultez les informations et alertes depuis votre **ordinateur** sur **app.panneaupocket.com**

## ETAT CIVIL ANNEE 2019

### Naissances

FOURNIER CIOCCA Marcus	28 mars
MIEGE Lucas	20 juillet
MOUSSA Janaë	10 Avril
MONTEILLET BARBE Aurélien	18 août
NEMOZ Théo	31 octobre
PIATON FERNANDEZ Lola	8 juillet
SPADINY Gabriel	4 mars



RIVIERE Gilles et DOMINGUEZ Ophélie  
6 juillet 2019

### Mariages

COFFIN Antoine et BAILLY Audrey	17 août
DIDIER Jean Michel et FANJAT Joëlle	7 septembre
PIZARRO Jordan et VELLAY Mallory	8 juin
RIVIERE Gilles et DOMINGUEZ Ophélie	6 juillet



PIZARRO Jordan et VELLAY Mallory  
8 juin

### Décès

BLANC Marcel, Fernand	14 mars
CHAUDIER Simone, Marie-Thérèse Veuve ROUX	16 septembre
ETTACORDO Yvonne, Antoinette Veuve BUFALINI	14 avril
PIN Gilbert	16 octobre
ROLLANT Fernande, Célestine Veuve GUILLOT	11 février
SERPOLLIER Gilbert, Denis	3 mai
UHLMANN Daniel, Joseph	19 décembre

**« Pour les naissances et mariages : Conformément aux directives de la CNIL (Commission Informatique et Liberté), nous ne publions que les actes pour lesquels nous avons eu un accord des intéressés ou des parents. »**

## ETAT CIVIL ANNEE 2020

### Naissances

BERTHOIX MAROTTE Axel	24 mai
BONO Livio	24 octobre
CREUILLET Dimitri	31 octobre
HOLLEVILLE CARRAS Anaïs	20 octobre
MARTEEL Léna	7 mars
MARTIN Chloé	27 mai
MARTIN Naïs	27 mai
MOUSSET Hippolyte	23 mars
PERINO Anthony	7 mars
PIZARRO Alice	9 juillet



GENTIL Clément et BOIRIVENT Précilia  
25 juillet

### Mariages

AKKUYU Gökhan et CALISKAN Neslihan	24 décembre
BENMEDJAHED Didier et BOMBELLI Stéphanie	18 juillet
CHARMEIL Sébastien et DUSSAUSOY Marie	5 septembre
FILHOL Jean-Philippe et DIACONU Consuela	29 février
GENTIL Clément et BOIRIVENT Précilia	25 juillet
PEREIRA Mickaël et JURY Solène	1 août
PERINO Julien et SCHIMTT Chloé	14 août



PEREIRA Mickaël et JURY Solène  
1 août



PERINO Julien et SCHIMTT Chloé  
14 août

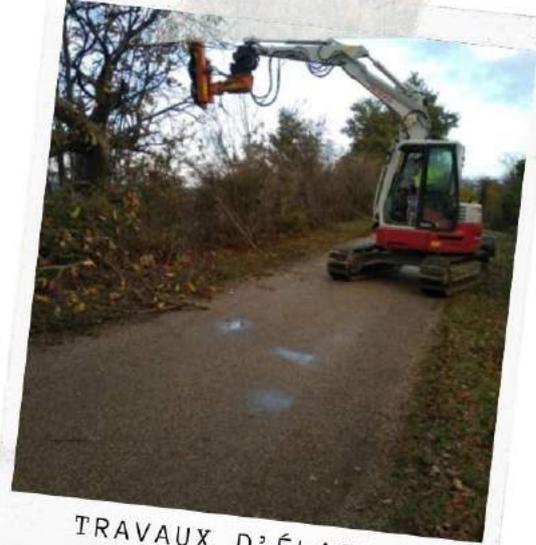
### Décès

BARBOSA Manuel, Ceirqueira	7 août
BERNARD Michelle, Irène	15 novembre
BLANC Armand, Joseph	20 janvier
CRISTIN Yolande, Marie, Louise Veuve CHATAIN	7 mars
FANJAT Christian, Pierre, Adrien	30 novembre
GACON Elise, Madeleine, Christiane Veuve GRENOUILLER	12 décembre
MADINIER Célie Veuve BALLERAND	10 décembre
MEYS Marthe Veuve JURY	31 mars
NICAISE Vital, André	24 juillet
ROUX Michel, Aimé	27 août

LES MOMENTS FORTS - TRAVAUX



TRAVAUX D'ÉLAGAGE



TRAVAUX D'ÉLAGAGE



RETRAIT DES PARTERRES



RÉAMÉNAGEMENT DU  
VIRAGE BARBARIN



RÉFECTION DE CHAUSSÉE  
LA COUILLÈRE



ÉPISODE NEIGEUX  
LES GUICHARDS NOV. 19



DONATION DES  
BATIMENTS DE L'ORCIV



AMÉNAGEMENT ET MISE EN  
SÉCURITÉ DE L'ÉCOLE



FABRICATION DE MASQUES LORS  
DU PREMIER CONFINEMENT



CABANE À LIVRES  
PLACE DU CHATEAU

## CCAS DE MONTSEVEROUX

Le centre communal d'Action Sociale de Montseveroux est composé d'élus et de membres bénévoles intéressés par l'action sociale dans la commune :

- Elus : Bernard CLECHET, Raymond VARNIER, Nathalie FERNANDES, Mme Dominique LECERF, Thierry BAGUET, Jean-Alain BERNARD-GUILLEMET, Marlène PINTO, Mickaël LABRUYERE
- Membres désignés par le maire : Marcelle BLANC, Edith BELLET, Ghislaine GLABACH, Michel FANJAT, Janine ROBIN, Josette HUSTACHE, Jocelyne SANCHEZ, Marie-Laure BISCOT.

Comme chaque année, le CCAS a prévu le repas offert aux seniors (aux plus âgés) de la commune.

Etant donné le contexte sanitaire imposé par la COVID, il a été décidé de proposer ce moment festif en mars 2021. Puis le deuxième confinement nous a obligés à prioriser la sécurité pour tous. Par conséquent, ce repas a été à notre grand regret annulé. Nous espérons bien que nous pourrions reprendre cet événement dans les mois qui viennent.

Outre le repas annuel, il est de tradition d'offrir à Noël un colis à nos aînés, et à cette occasion, les conseillers leur rendent visite. Cette année a été un moment particulier puisqu'il a fallu être rigoureux dans le respect des gestes barrières.

Toujours dans ce contexte de pandémie, il nous a semblé utile de créer un lien de solidarité et d'entraide entre les habitants, c'est pourquoi, nous avons distribué un document proposant les services possibles : faire des courses, dépanner ou prêter un objet... Et pourquoi ne pas continuer ainsi lorsque la pandémie s'arrêtera ?

Les personnes intéressées par le service de téléalarme de «Vienne Condrieu agglomération» doivent faire leur demande à la mairie. Le service téléalarme de Vienne Condrieu agglomération demande à être accompagné par les membres du CCAS lors de l'installation, le technicien n'intervient jamais seul. Chaque troisième mardi du mois, un conseiller vérifie le bon fonctionnement de l'appareil.

Mais le CCAS n'est pas présent uniquement pour les personnes les plus âgées, il peut également apporter une aide en orientant les personnes vers des services compétents.

*L'article 4 du décret n° 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale précise que les CCAS « exercent leur action en liaison étroite avec les services et institutions publics et privés de caractère social ; à cet effet, ils peuvent mettre en œuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination ».*

**Les membres du CCAS sont tenus au secret.**

### A TITRE D'INFORMATION :

#### SURENDETTEMENT : POINTS CONSEIL BUDGET

Des points conseil, budget sont des lieux d'accueil qui offrent à toute personne qui le souhaite, un accueil pour le conseiller, l'orienter, l'accompagner dans la gestion de son budget.

Les missions de ces points conseils sont :

- d'informer et conseiller en matière de gestion budgétaire et financière,
- conseiller et orienter les personnes accueillies de manière gratuite, personnalisée et confidentielle, dans la gestion de leur budget au quotidien
- réaliser un diagnostic complet de la situation financière de la personne et lui faire des préconisations pour maîtriser son budget, accéder à ses droits et aux aides auxquelles elle peut prétendre

- intervenir auprès des créanciers locaux pour résoudre les situations d'endettement, dans des conditions encadrées.
- Accompagner les personnes en difficultés financières ou en situation de surendettement, avant, pendant et après une procédure auprès de la commission de surendettement des particuliers.

Le point conseil le plus proche :

Centre social du Roussillonnais  
16 avenue Jean Jaurès  
Roussillon  
Tél : 04.74.29.00.60  
accueil@centresocialduroussillonnais.fr

## DEPLACEMENT DES SENIORS

Le dispositif SORTIR PLUS

Aller chez le coiffeur, retrouver ses amis, faire ses courses, voir des spectacles... Vous avez 80 ans et plus, vous éprouvez des difficultés à vous déplacer.

A votre demande, quand vous voulez, votre caisse de retraite complémentaire met à votre disposition son service SORTIR PLUS pour vous accompagner, à pied ou en voiture.

Renseignement au 0810 360 560

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES

En cas d'urgence : appeler le 17 ou utiliser le 114 par SMS

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences : appeler le 3919 du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedis et jours fériés de 9h à 18h

Permanences et lieux d'accueil :

Après France Victimes Vienne : permanences en commissariat gendarmerie, par tel 04.74.53.58.13

Relais d'insertion dans la ville par l'habitat des adultes et des jeunes-RIV-HAJ Vienne tel : 04.74.53.20.92 07.82.59.09.29 Accueil, écoute, et orientation des femmes victimes de violence et hébergement

## TRANSPORT POUR ALLER SE FAIRE VACCINER A LA CLINIQUE DE ROUSSILLON

La clinique des Côtes du Rhône de Roussillon va ouvrir début février un centre de vaccination contre le Covid-19.

Cette phase de vaccination est ouverte aux personnes âgées de plus de 75 ans ou aux personnes présentant des pathologies à risque face au Covid-19.

Le nombre de doses disponibles étant pour l'instant limité et en attendant de nouvelles livraisons, les RDV pour les **mois de février (1ère injection) et mars (2ème injection)** sont pour l'instant déjà tous complets.

Pour les personnes ayant réussi à obtenir un RDV sur cette période et qui n'auraient pas de moyen de locomotion, La Communauté de Communes EBER permet l'accès au service de Transport à la demande (TAD) Access du réseau TPR afin de se rendre à la clinique de Roussillon. Les caractéristiques du TAD Access sont les suivantes :

- la prise en charge se fait en porte à porte, sur l'espace public
  - **la réservation peut être faite au plus tôt 15 jours avant le trajet et au plus tard la veille avant 17h**
  - la participation est de 1€ le trajet (2€ pour un aller/retour)
  - la personne bénéficiaire qui aurait besoin d'un accompagnant devra le signaler au moment de la réservation ; celui-ci devra s'acquitter de son titre de transport
  - le conducteur peut aider à monter ou descendre du véhicule mais ne pourra pas effectuer d'assistance complémentaire
- La réservation est à faire en appelant le service Transport d'EBER au 04-74-29-31-28. Les informations sont ensuite transmises au transporteur qui rappellera l'usager la veille de son trajet entre 17h et 18h pour confirmation de l'horaire de prise en charge.

## CENTRE SOCIAL OVIV



Un centre social c'est quoi ?

C'est d'abord un équipement de proximité, agréé par la CAF, qui rassemble les habitants autour des questions de vie quotidienne, de l'éducation, de la parentalité, de la famille, de l'accès aux droits, de l'environnement...

C'est aussi une association gérée par des habitants/bénévoles qui s'engagent comme administrateurs et qui sont accompagnés et soutenus par les élus locaux et par une équipe de professionnels.

Le centre social devient alors un lieu de participation pour l'animation de la vie sociale, un lieu de rencontre et de partage, intercommunal, intergénérationnel, interculturel...

Et sinon c'est pour qui ? Et pour faire quoi ?

Le centre est ouvert à tous les habitants, petits et grands, enfants, jeunes, adultes, seniors et familles. Il propose des actions pour tous et permet d'animer la vie du territoire : accompagnement de projet, soutien aux familles, activités, soirées...

Il favorise l'action citoyenne, l'initiative collective et la participation à la vie du territoire. Il est régulièrement présent sur votre commune : Auberives-sur-Varèze, Cheyssieu, Vernioz, Monsteroux-Milieu, Chalon, Montseveroux et Cour-et-Buis.

Mais ça marche comment un centre social ?  
Simplement !

Vous participez déjà à une activité du Centre Social OVIV :

En nous confiant votre enfant sur des temps périscolaires ou de vacances scolaires, en permettant à vos adolescent(e)s de venir se retrouver et recevoir l'accompagnement nécessaire pour vivre leurs projets de loisirs ou d'intérêt général, en venant sur nos sorties familiales, notre ludothèque itinérante, nos ateliers de peinture, danse, musique, cuisine... la parole de vos enfants et votre parole comptent : vous pouvez participer à l'élaboration des objectifs visés, au programme, à l'organisation logistique ou technique, bref à l'amélioration de l'action à laquelle vous participez.

Par exemple, accompagnés et soutenus par des parents, nous avons mis en place des menus composés à partir de 50% de produits locaux et 30% de produits bio (sans augmentation de tarif), défini des procédures d'hygiène corporelle ou des locaux en n'utilisant que des produits naturels...

Vous êtes simplement un habitant, une habitante du territoire :

Vous avez un besoin quelconque : une envie de vivre une activité particulière, d'améliorer vos compétences en informatique, d'un conseil spécifique... Nous ne faisons pas tout nous-même, mais nos partenaires sont nombreux et notre connaissance des ressources institutionnelles, associatives sont immenses. A minima, nous saurons vous orienter pour que vous trouviez la meilleure des réponses possibles.

Vous avez un projet, une envie : c'est encore plus simple, venez nous voir pour oser vivre vos idées !

**Dernièrement...**

Malgré le contexte, le Centre Social OVIV a pu fêter ses 20 ans ! Et Centre Social OVIV est officiellement notre nouveau nom !

Notre nouveau président, Yves Grenouiller, succède à Laurent Gallot et aux autres présidents qui ont chaleureusement été remerciés de leur engagement, de leur dévouement au sein de l'association à cette occasion; d'ailleurs, Jean-Paul Gay a été élu à l'unanimité Membre d'Honneur.



Depuis la rentrée, avec le souci d'œuvrer à une plus grande cohérence et qualité éducative à l'échelle du territoire, nous avons conclu différents partenariats :

- avec Cheyssieu : mise en place d'un outil de gestion (G-alsh) des accueils périscolaires et des temps de restauration scolaire, accompagné de la mise à disposition d'une animatrice professionnelle

- avec Montseveroux : mise en place d'un outil de gestion (G-alsh) des accueils périscolaires, accompagné de la mise à disposition d'une animatrice professionnelle

La Lud'OVIV intervient quant à elle toujours sur des temps scolaires, selon les projets d'école, et propose des temps d'animation autour du jeu sur les périodes de garderie ou d'accueil périscolaire sur l'ensemble des 7 communes de la vallée.

Nous avons aussi expérimenté l'ouverture d'un second centre de loisirs sur Cheyssieu afin de pouvoir répondre à la demande croissante d'accueil d'enfants de moins de 6 ans sur les temps de vacances scolaires, et proposer davantage de proximité pour les habitants de Cheyssieu et Auberives-sur-Varèze. Dès les vacances d'hiver 2021, la création de ce second accueil sera officielle et confirmée.

En plus de réussir à fêter Halloween avec les enfants, lors des dernières vacances de Toussaint, nous avons accueilli 3 spectacles en partenariat avec TeC (Travail et Culture) dans le cadre de la caravane jeune public et nous avons pu proposer aux adolescent(e)s un stage danse avec la compagnie Malka.

## En 2021...

Comme chaque année de nombreux temps festifs et conviviaux sont à l'ordre du jour : coinche, repas "Spécialités Régionales", Semaine de l'Environnement...



Nous cherchons aussi à développer davantage le prêt de jeu afin de permettre aux familles de partager davantage de temps de jeux que la ludothèque ait lieu ou pas selon les contraintes sanitaires.

2021 sera surtout une année où chacun des adhérents, des habitants pourra participer à la construction du prochain projet du centre, qui déterminera ses actions prioritaires pour les 4 prochaines années !

Si vous avez des idées, des envies pour contribuer au développement et à l'animation de nos communes, avant d'oser les vivre, osez nous les soumettre soit en surveillant les dates de réunions publiques près de chez vous, soit en répondant aux différentes enquêtes qui vous seront proposées, soit en nous écrivant par courrier ou par email, ou en nous adressant vos messages via notre site Internet !

## Aides financières pour des départs en vacances.

Le Centre Social OVIV est partenaire de différentes opérations d'aide au départ en vacances.

"Bourse Solidarité Vacances" ou autres partenaires proposent des offres de séjour de -50% à -70% par rapport aux prix grand public. Pour pouvoir partir, sur la destination de votre choix partout en France, il vous faut être éligible et avoir un quotient familial CAF inférieur ou égal à 1000€.

Afin de vous accompagner dans les différentes démarches, vous pouvez contacter Magaly Germain, Référente famille au 04 74 54 14 37 ou par email à famille@cs-oviv.fr

## LES ACTIVITES ENFANTS / ADULTES PROPOSEES AU CENTRE

- Cuisine
- Danse
- Gym Bien-être
- Informatique
- Marche
- Massage Bébé
- Musique et chant : Guitare, Batterie, Chorale enfant, Ensemble vocal
- Peinture et dessin : Arts plastiques, Dessin, Peinture à l'huile, Peinture libre
- Scrabble
- ...

**CENTRE SOCIAL OVIV**  
Association 1901

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ  
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr  
Siret : 43399347400017 - APE : 9499Z



/centresocialOVIV



www.cs-oviv.fr

Osez Vivre Vos idées. ....

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE :  
Auberives-sur-Varèze, Cheyssieu,  
Vernioz, Chalon, Montseveroux-Milieu,  
Montseveroux, Cour-et-Buis



## SYNDICAT ISEROIS DES RIVIERES RHONE AVAL

### Préserver. Protéger. Gérer durablement la ressource en eau.

A travers l'exercice de la compétence GÉMAPI, ainsi que des autres compétences relatives à la gestion du Grand Cycle de l'eau, le SIRRA a pour objet la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques ainsi que la prévention et la protection des enjeux humains contre les impacts des inondations.

**Compétences**

-  Fonctionnalités milieux naturels
-  Qualité de l'eau
-  Gestion de projets
-  Prévention inondation
-  Quantité de l'eau
-  Sensibilisation & concertation

**Territoire**

Les missions du SIRRA s'exercent à l'échelle de 3 bassins-versants : 4 vallées, Sanne-Dolon Varèze et Bièvre-Liers.



**Coordonnées**

366, rue Stéphane Hessel ZAC des Basses Echarrières 38440 Saint-Jean-de-Bournay  
Tel : 04 74 59 73 08  
Plus d'information sur le site [www.sirra.fr](http://www.sirra.fr)



Syndicat isérois des rivières Rhône aval

Depuis le 1er janvier 2018, quatre Syndicats, dont le Syndicat intercommunal d'aménagement de bassin hydraulique de la Varèze, ont fusionné pour former le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA). Monsieur Patrick Curtaud (Vice-président du Département de l'Isère, adjoint au maire de Vienne) en est le président.

## PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

Montseveroux est concerné par l'extension du Plan Particulier d'Intervention (PPI) en cas de risque nucléaire. Il est impératif de se procurer des pastilles d'iode en allant dans les pharmacies répertoriées avec le **bon pour retrait** (reçu par courrier) ou un **justificatif de domicile** et en donnant la composition de la famille.

*En cas d'accident nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la thyroïde, un organe essentiel à la régulation hormonale. La prise de comprimés d'iode stable permet de saturer la glande thyroïde qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif.*

### RAPPEL : LES 6 RÉFLEXES À ADOPTER EN CAS D'ALERTE NUCLÉAIRE :

1. Se mettre à l'abri rapidement dans un bâtiment en dur.
2. Se tenir informé à l'aide des médias.
3. Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
4. Limiter ses communications téléphoniques.
5. Prendre le(s) comprimé(s) d'iode stable **SUR INSTRUCTION DU PREFET** selon la posologie.
6. Se préparer à une éventuelle évacuation.

#### COMMENT ET COMBIEN PRENDRE LES COMPRIMÉS ?

Le comprimé d'iode de 65 mg peut être avalé ou dissout dans une boisson (Eau, lait ou jus de fruit).

- Homme et Femme, Femme enceinte, Enfant de plus de 12 ans : **2 comprimés.**
- Enfant de 3 à 12 ans : **1 comprimé.**
- Nourrisson de 1 à 36 mois : **½ comprimé.**
- Nouveau-né (Premier mois de vie) : **¼ de comprimé.**
- Animal domestique : **½ comprimé.**

#### PHARMACIES PARTICIPANT À L'OPÉRATION

Pharmacie Chevallier  
20 Place de la Mairie  
38780 EYZIN-PINET  
Tel : 04 74 58 46 05

Pharmacie de Jarcieu  
1406 RD 519  
38270 JARCIEU  
Tel : 04 74 84 85 20



**alerte nucléaire je sais quoi faire !**

Vous habitez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire

**J'ANTICIPE et je vais retirer mes comprimés d'iode**

**Gratuit** en pharmacie avec mon bon de retrait!

Où avez votre justificatif de domicile

asn, France, edf

## ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DU GONTARD



L'école maternelle du Gontard accueille 98 élèves nés en 2016 et 2017 pour cette année scolaire 2020/ 2021.

Pour joindre l'école : [ce.0382611g@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382611g@ac-grenoble.fr)

Vous pouvez nous contacter pour l'admission des enfants nés en 2018.



L'école maternelle permet à l'enfant d'apprendre en jouant et d'acquérir de nouvelles compétences.



Les activités à l'école :

Les temps d'ateliers dans chaque classe : nous travaillons autour des albums, des lettres, des nombres des formes, et nous apprenons à résoudre des problèmes...

Chaque jour, les élèves font du sport dans la salle de motricité.

Il y a aussi des séances de musique avec une intervenante.

Nous faisons également des arts visuels : peinture, collage, découpage et autres activités de motricité fine.

Les projets de l'année :

- Pour les petits : « L'eau dans tous ses états »
- Pour les moyens : « A la découverte de l'écologie, au travers des 4 éléments ».
- La visite de l'aquarium de Lyon pour toutes les classes (financée par le sou des écoles) avec un atelier découverte en fin d'année ( sous réserve du contexte sanitaire)
- En musique, un travail sur le thème des 4 éléments : eau, terre, feu, air et un petit film pour conclure le projet.
- Participation de l'école au Prix Nord Isère, sur la découverte d'albums de jeunesse.

## ECOLE PRIMAIRE

Les derniers mois de l'année scolaire 2019 2020 ont vu tous les projets qui étaient en préparation, suspendus ou annulés en raison de la crise sanitaire.

Cette nouvelle année scolaire 2020 2021 a débuté dans le respect d'un protocole sanitaire qui a dû être renforcé à partir de la rentrée des vacances d'automne. Les élèves portent depuis le masque et les groupes classes ne se mélangent pas ni à l'intérieur du bâtiment, ni dans la cour.

Si certains projets du premier trimestre ont été suspendus comme les sorties au cinéma, au spectacle ou des activités communes aux classes, chacune d'elles s'est lancée dans des actions propres en espérant pouvoir se regrouper prochainement et partager.

Voici quelques exemples :

### CLASSE DES GS CP : « Le petit village de Géométrie »

C'est un projet en mathématiques et informatique qui a réuni plusieurs écoles du département pendant la 2<sup>e</sup> période. Les élèves, après avoir étudié les figures géométriques et le vocabulaire nécessaire pour les décrire, ont créé un jeu en ligne à partir de leurs productions géométriques. Au cours de leurs recherches, ils ont partagé leurs découvertes à distance avec les autres écoles participant au projet. Tous ont appris à utiliser un logiciel de dessin numérique et un traitement de texte.

Il est possible de découvrir leurs travaux et de jouer en ligne sur le site internet de l'école à l'adresse suivante :

<https://ecole-montseveroux.web.ac-grenoble.fr/article/le-petit-village-de-geometice>



### CLASSE DES CE1 CE2 : Le Vendée-Globe, quelle aventure !



C'est une course en solitaire à la voile très difficile. Elle a été créée en 1989 et a lieu tous les 4 ans. Les skippers doivent

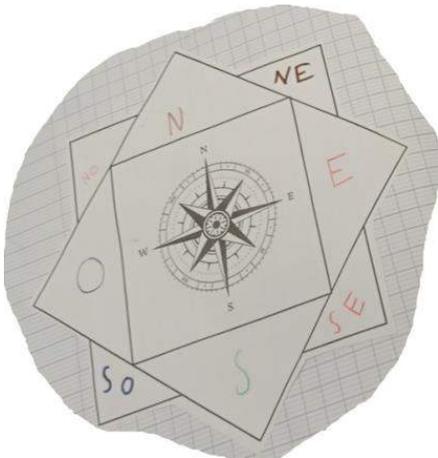
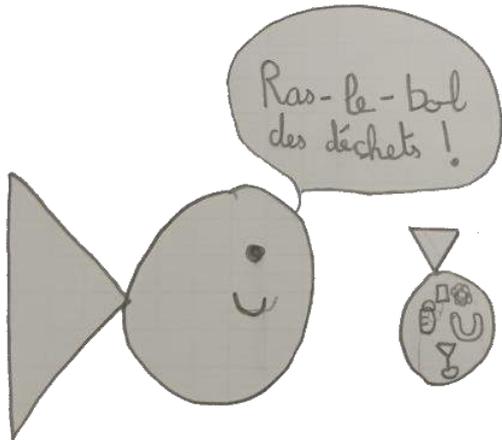
faire le tour du monde en 43 000 km et suivre un parcours précis. Cette course se fait sans escale et sans assistance. Le Vendée-Globe mêle aventure et exploit sportif.

La course dure entre 3 et 4 mois. L'épreuve se dispute sur des monocoques de 60 pieds de long (18,28 m) : des bateaux rapides et puissants spécialement conçus pour cette longue course en solitaire. Cette année, 33 participants se sont qualifiés pour la 9<sup>e</sup> édition du Vendée Globe.

Les élèves de CE1-CE2 suivent tous les jours leur périple et, déjà, des bateaux abimés, des abandons, des réparations de toutes sortes... Sur ce thème, les élèves travaillent le français, les maths, les sciences, la géographie ... et bien sûr, ils suivent sur une carte le trajet de chaque monocoque.



Les élèves ont aussi appris du vocabulaire spécifique. De vrais petits marins en herbe ! Sauriez-vous définir ces mots : la pétrole, affaler, un OFNI, barrer, les quarantièmes rugissants, un anticyclone, une dépression... ?



## CLASSE DES CM1 CM2 : Au sommet de l'Olympe !

En CM, entre les mesures de masses et les phrases interrogatives, les élèves sont partis vivre de merveilleuses aventures dans la mythologie grecque en compagnie de Thésée.

Ils ont d'abord créé l'arbre généalogique des dieux grecques puis, masque sur le nez, ils se sont enfoncés dans le labyrinthe du Minotaure, ont participé aux travaux d'Hercule, ont assisté impuissants à la terrible malédiction d'Œdipe...

Côté arts plastiques, l'étude de vases grecs a bientôt laissé place à la création des élèves, qui ont croqué leur vase imaginé, avant de le dessiner au propre, puis de décorer un véritable vase en terre cuite. Certes, la dimension n'est pas celle d'un vase de l'époque, mais l'effet vaut quand même le détour !

Ce n'est pas tout car, dans leur temps libre, les enfants ont parachevé la décoration de la classe à grand renfort de coloriages et de pixel art !

Et cette découverte de la mythologie est un franc succès, car, au total durant leur Rallye lecture sur le thème de la mythologie débuté il y a six semaines, les élèves ont déjà lu 439 livres à eux tous, soit en moyenne plus de 14 livres par personne ! Un grand bravo à eux pour la performance !



## CANTINE DE L'ECOLE

### Une association pour garantir plus qu'un simple plat chaud.

**Nombreux sont ceux qui depuis des années sont passés par la cantine de l'école du village. Tous en gardent de très bons souvenirs ! Ces souvenirs sont là grâce à des repas bien cuisinés, avec des produits de qualité, entourés d'une bienveillante attention de la part du personnel et avec toujours la volonté d'allier nutrition et éducation à l'alimentation.**

C'est cet ensemble de valeurs que porte l'association de la *Cantine scolaire de Montseveroux* depuis 1986. **Elle regroupe tous les parents de l'école, dont le/les enfants ont mangé au moins une fois dans l'année à la cantine.** L'association est gérée par des membres élus lors de l'assemblée générale annuelle (8 personnes cette année) qui sont responsables du bon fonctionnement de la cantine.

Leur mission est d'assurer, en relation avec le personnel communal chargé de la cantine, la gestion financière : l'encaissement des repas, l'achat des aliments et fournitures d'entretien, l'entretien du matériel. L'association agit en

partenariat et avec le soutien du conseil municipal, puisque c'est la mairie qui met à disposition de l'association les locaux, les équipements et le personnel. Cette participation est essentielle afin de maintenir un coût de repas acceptable.

Ce fonctionnement permet de garantir à nous, parents, le meilleur pour nos enfants. En évitant de déléguer la confection des repas à des entreprises extérieures et sur lesquels un contrôle serait plus difficile, nous gardons l'assurance de la qualité des repas et de l'accompagnement des enfants !

Une importance particulière est mise sur la qualité des matières premières. Première étape essentielle pour des repas nutritifs et savoureux ! Une large part des fruits et légumes est achetée brut, autant que possible auprès de producteurs locaux, et sont préparés sur place. La viande est achetée fraîche et toujours française. Une part toujours croissante de produits bio compose les repas pour atteindre environ 20% l'année dernière.



L'accompagnement des enfants par le personnel lors des repas est également un élément important. Il permet, au-delà de la simple fourniture d'un repas, d'aller plus loin dans l'éducation à une alimentation saine et diversifiée : en expliquant ce qu'il y a dans les assiettes, en demandant systématiquement de goûter.

Ainsi, la cantine n'est plus seulement un lieu pour se nourrir. C'est aussi et surtout un moment privilégié pour continuer l'apprentissage à l'école, celui du goût, de l'alimentation, et même de l'origine des produits, quand les courges viennent tout droit du jardin de l'école !

Depuis cette rentrée, une nouvelle équipe est chargée de poursuivre l'aventure de la cantine. Notre ambition est de poursuivre les efforts qui ont été faits. Investir dans de nouveaux équipements pour faciliter le travail du personnel, continuer d'améliorer sans cesse et

autant que possible la qualité des produits : d'augmenter la part de produits bio, de favoriser l'approvisionnement auprès des producteurs locaux. Cela va demander du temps et de l'énergie et pour cela, le personnel a besoin de soutien de la part des bénévoles de l'association, donc de tous les parents qui le peuvent. Et puisqu'il s'agit de faire cela pour les enfants, il est nécessaire que ces améliorations puissent se faire sans augmentation du coût du repas, afin que ce dernier critère ne soit pas un frein à venir à la cantine. Alors parents, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe en place pour nous aider dans cette belle aventure.

Nous estimons que c'est une chance d'avoir des équipements neufs et fonctionnels, de pouvoir compter sur du personnel dévoué et d'avoir un conseil municipal volontaire. Il ne nous reste plus qu'à faire notre part pour que nos enfants puissent encore longtemps bénéficier de tous les bienfaits de notre cantine.

## GARDERIE MUNICIPALE

Dès son installation, le nouveau conseil municipal a été amené à réfléchir sur la place de la garderie au sein de la commune et l'efficacité de celle-ci, au service des familles de Montseveroux. L'équipe municipale tenait fortement à ce que ce lieu soit aussi un temps d'éveil pour les enfants.

L'option d'un partenariat avec l'OVIV a été retenue et un temps d'essai d'une année de fonctionnement a été arrêté. Cette garderie municipale a été mise en place dès la semaine de la rentrée. Des points d'étapes sont fait régulièrement et les familles interrogées sur l'efficacité de cette solution. Une enquête de satisfaction est à venir pour une idée plus précise des attentes des uns et des autres.

Cette organisation a permis à Jean Baptiste de poursuivre son activité au sein de la garderie municipale. De ce fait, il a été acteur de cette évolution et des améliorations à réfléchir.

Jours et horaires	Lundi / Mardi Jeudi / Vendredi	7h00 - 8h30 16h00 - 18h30
Tarif	0,60 € Demi-heure	
Tarif Goûter	0,50 €	

Nous ne pouvons que nous réjouir qu'une quinzaine d'enfants puissent bénéficier, chaque jour, de ce service. Leur nombre fluctue entre 12 et 20 jeunes.

Cette période, plus que d'autres, est placée sous le signe de la sécurité (Crise sanitaire, traversée de la route, hygiène des salles...).

Le conseil municipal reste attentif en lien avec les familles à la qualité de ce service.

## SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles de Montseveroux est une association loi 1901 qui fédère des parents d'élèves afin de financer des sorties et du matériel pédagogique pour les enfants.

Pour cela, des manifestations ludiques et conviviales sont organisées tout au long de l'année afin de rassembler enfants et parents autour d'un projet commun.

Parmi les plus incontournables, Halloween et Carnaval où les enfants partent déguisés à la rencontre des habitants, chasser des friandises ou vendre des bugnes.

La marche du muguet, qui se déroule quant à elle au mois de mai, est l'occasion d'offrir aux familles et aux habitants des balades bucoliques sur des sentiers balisés des communes de Montseveroux, Bellegarde Poussieu et Moissieu sur Dolon.

La fin de l'année scolaire est ponctuée par la traditionnelle kermesse de l'école.

En janvier 2019, le sou des écoles inaugure les 24H du jeu.

Toutes les salles du château sont transformées en salle de jeu durant tout le week-end. Au programme, jeux de société et activités pour

tous les âges, tournoi de jeux vidéo et Escape Game pour le plaisir des petits et des grands.

La réussite est au rendez-vous !

Cette manifestation a permis de financer un voyage en Pologne pour les élèves de CE et CM !!!

Fort de son succès, ce week-end festif sera désormais organisé chaque année.

Malheureusement, l'année 2020 et la pandémie qui la frappée n'a pas épargné l'association.

Cela commence en février avec l'annulation du carnaval. S'ensuit la marche du muguet et enfin le rendez-vous incontournable de la kermesse qui ne peut pas être maintenu. Une grosse frustration pour les adhérents ...

Cette année ne commence guère sous de meilleurs auspices.

En raison des contraintes sanitaires, l'assemblée générale n'a toujours pas pu se tenir. C'est donc l'ancien bureau qui continue de gérer l'intendance.

Nous espérons sincèrement une amélioration de la situation, car en l'état actuel des choses, le maintien des 24H du jeu - qui devaient se tenir les 6 et 7 février 2021 - est plus qu'incertain ...



## ADMR SAAD DE LA VAREZE



L'ADMR est un réseau national d'association qui apporte des services à la personne. L'ADMR SAAD est représentée chez nous par l'ADMR SAAD de la Varèze, basée à MONTSEVEROUX.

Les services de l'ADMR SAAD de la Varèze sont :

- Le ménage et l'entretien du linge
- La préparation et le service des repas
- L'aide aux courses et l'accompagnement
- L'aide à la toilette

L'ADMR contribue à maintenir les personnes âgées à leur domicile en leur apportant de l'assistance quotidienne et lutte contre l'isolement des personnes. Elle soutient également les personnes en situation de handicap. Elle intervient aussi auprès de tout public qui en fait la demande.

Les services de l'ADMR sont payants, mais ils sont souvent pris en charge totalement ou partiellement par les caisses de retraites, les mutuelles et principalement par le Service Autonomie du Conseil Départemental via l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Ils ouvrent droit également à une réduction ou à un crédit d'impôts de 50%.

Vous avez un besoin ? Prenez contact avec l'ADMR qui établira avec vous les conditions de

votre prise en charge :  
admrvar@fed38.admr.org ou 04.74.59.46.19  
aux horaires d'ouverture de l'affichette ci-dessous.

L'ADMR de la Varèze est un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile). Nous nous coordonnons pour des interventions communes avec l'ADMR SSIAD de VERNIOZ. Les deux services dépendent tous deux de la fédération départementale ADMR de l'Isère et les prestations proposées sont complémentaires.

De plus l'ADMR a toujours besoin de bénévoles, car ce sont des bénévoles qui gèrent l'organisation, qui organisent le temps d'assistance des aides à domicile et assurent les astreintes téléphoniques en dehors des horaires d'ouverture du bureau. Si vous souhaitez rendre service près de chez vous, sur des actions concrètes et humaines, prenez contact, vous êtes bienvenus.

Actualités 2020 : Cette année a été fortement impactée dans son organisation par la pandémie COVID-19. Pour les mois de Mars, Avril et Mai, l'association s'est organisée pour assurer tous les actes essentiels, l'activité était réduite en respectant les souhaits des bénéficiaires. Pendant la phase de déconfinement, la reprise a été progressive en réponse aux attentes des bénéficiaires. L'activité du 2<sup>ème</sup> confinement est restée presque identique à une situation normale. Les interventions s'effectuent en respectant les règles sanitaires en vigueur.

### Association ADMR de LA VAREZE

206, rue des cadrans solaires  
38122 MONTSEVEROUX

Mail : admrvare@fed38.admr.org et téléphone 04 74 59 46 19

Votre association accueille le Public les

Lundis et les Mercredis de 8h30 à 12h et les Vendredis de 13h30 à 17h

Les Mardis et Jeudis de 10h à 12h

Accueil téléphonique : aux horaires d'ouverture au Public et les Mercredis de 13h30 à 16h30

## CLUB DE L'AMITIE

Malgré la crise du COVID, le Club de l'amitié espère retrouver ses membres au plus vite, cependant, nous voulons assurer la santé et la sécurité de tous.

Le Club de a été très affecté par la perte de son vice-président, Monsieur Christian FANJAT. Nous regretterons sa gentillesse, sa disponibilité, sa discrétion, il était un membre assidu du bureau.

Tout aussi assidue, Madame JURY, nous a quittés, elle était toujours prête à raconter ses

souvenirs. Nous regrettons également la disparition de Michel ROUX dit Verchu.

Tous les projets de l'année 2020 ont été suspendus, le voyage à Nyons, le concours de boule, le concours de coinche, mais ce n'est que parties remises, dès que nous pourrons, nous reprendrons les activités et nous savourerons avec plus d'intensité les moments partagés.

## DON DU SANG



En France, chaque année, un million de patients sont soignés grâce au don de sang. Ces dons sont indispensables pour

soigner des malades, par exemple, atteints de leucémie, cancer, maladie chroniques, sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge.

L'E.F.S. (l'établissement français du sang) souhaiterait que les donneurs donnent leur sang, en moyenne, 2 fois par an. Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé peut donner son sang.

## LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

SOU DES ECOLES  
ASS. CANTINE SCOLAIRE  
O.R.C.I.V.  
CLUB DE L'AMITIE  
A.D.M.R.  
F.N.A.C.A.  
A.C.C.A  
Union des Boules Montseveroux Varèze  
A.C.M.  
Champiflore  
Association des conscrits  
Les Classes en fête  
Association Parallèles Artistiques  
Association des 4 Saisons  
P.R.E.L.E.  
Association "Les paysans des 4 vents"  
LES TARDIGRADES  
DECOUVERTES MEDIEVALES  
CHANTEVAL  
CRU DE PAILLE  
JAZZ EN BIEVRE  
UJMM

Vous pourrez nous retrouver tout au long de l'année 2021 aux dates suivantes :

**Pensez à réserver votre RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>**

- Lundi 08 février à Cour et buis
- Mardi 16 mars à Primarette
- Lundi 17 mai à Beaurepaire
- Mardi 25 mai à Cour et Buis
- Lundi 26 juillet à St Barthélémy
- Lundi 2 août à St Barthélémy
- Lundi 13 septembre à Cour et buis
- Lundi 18 octobre à Beaurepaire
- Lundi 25 octobre à Beaurepaire

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !



### A.C.C.A.



Les chasseurs ! Ah ces êtres si chahutés et si mal connus !

Nous sommes comme beaucoup de vous, des passionnés, et nous ne savons pas toujours bien l'expliquer.

Certains parleront d'instinct, d'autres de mode de vie, de passion débordante, de traditions, d'un loisir ou un sport.

C'est un peu tout ça à la fois et un peu plus puissant pour certains.

Nous sommes une association, loi 1901, régulièrement inscrite en sous-préfecture, composée d'un bureau dirigeant et de bénévoles. Et nous défendons un mode de vie qui a toujours existé.

Nous existons aujourd'hui grâce à la fédération nationale des chasseurs qui chapeaute les fédérations départementales. Elles nous fixent les règles, tout ça sous la validation du préfet. En gros, on ne fait pas n'importe quoi.

Nous devons obtenir un permis de chasse qui comporte une partie théorique et une partie pratique avant de pouvoir prétendre au droit de chasser.

Nous avons un devoir de gérer et maintenir les populations de gibier sur nos territoires. Nous ne sommes pas là pour tout détruire.

Tout ça bien entendu dans le respect des règles de sécurité et de l'évolution des consignes, demandées par notre fédération, en prenant en considération que le nombre des chasseurs, à l'échelle nationale et locale baisse.

Nous avons à gérer des contraintes administratives et réglementaires toujours plus lourdes à mettre en place.

Nos missions, dans un souci de respect de la biodiversité, c'est de faire en sorte que toutes les espèces gibier et apparenté soit présente en fonction du territoire et ne cause pas trop de dégâts au monde agricole.

Nos moyens, gérer la chasse au quotidien, entretenir le territoire, implanter avec l'accord de nos agriculteurs des cultures à gibiers, protéger les cultures des dégâts du grand gibier et tout ça sous forme de bénévolat.

Pour le côté financier, nous payons une validation à la fédération des chasseurs plus une cotisation à l'association communale.

Nous avons une cabane de chasse, qui est ouverte à tous, ce n'est pas une obligation mais un souhait de notre association. Nous apportons de la vie à notre village avec notre manifestation de février.

Puis est arrivé le confinement avec son cortège de contraintes. Nous avons été confinés comme vous tous, seulement il faut savoir que les chasseurs financent la quasi-totalité des dégâts occasionnés par le gibier, petit et gros d'ailleurs. Donc nous avons été sollicités par notre fédération nationale pour une mission d'intérêt générale, à savoir maintenir une population de gibier acceptable afin de limiter les dégâts aux parcelles agricoles qui font vivre nos paysans.

C'est la raison pour laquelle vous avez vu des chasseurs pendant le confinement, en respectant les protocoles sanitaires.

Si vous rencontrez un chasseur au bord d'une route, il est là pour vous avertir, évitons les accidents face aux animaux de la chasse.

Si un coup de fusil retentit au loin, sachez que nous respectons les limites de sécurité avant de tirer. Si vous voyez un panneau « chasse en cours » sur votre promenade, il est là pour votre sécurité et vous informer, comme un passage piéton devant une école.

Nous n'avons pas forcément su, face à l'évolution de la société, communiquer sur le monde de la chasse.

Nous souhaitons rester un maillon de la grande chaîne de la ruralité.

Partageons la nature, apprenons à vivre ensemble et à s'accepter comme nous sommes.

## ASSOCIATION CYCLISTE DE MONTSEVEROUX



Une saison particulière, une saison bien triste et sans saveur pour les cyclos de l'ACM. Une saison COVID à vite oublier...

Un démarrage fort pour quelques-uns à la sortie de l'hiver avec de jolies sorties hivernales mais sans beaucoup de degrés, ni de participants. La froidure calme souvent les ardeurs... Quelques belles journées cependant en février et début mars dans les Gorges de l'Ardèche, le Lubéron, la Drôme des collines, en Ardèche...etc...

Puis ce maudit confinement (!) pendant deux mois et par très beau temps... Période difficile où chacun entretenait sa condition physique un peu comme il pouvait.

Une sortie de confinement bien différente, selon les uns ou les autres. Il y avait ceux qui jugeaient la saison « fichue » et ne trouvaient plus de motivation à rouler, et ceux qui voulaient utiliser au mieux cette fenêtre de « liberté » qui s'ouvrait et offrait de belles perspectives.

Mais très peu de Rallye, très peu de Cyclo sportive, et des obligations COVID qui ont bien compliqué les sorties hebdomadaires du Club.

Domage pour nos nouveaux adhérents, vététistes, qui ont rejoint le club au plus mauvais moment...

Donc une année cyclo à oublier, mais un SANGLIER très réussi grâce à une habituelle et forte mobilisation des adhérents, conjoints et amis. Dans des conditions très particulières, avec une organisation adaptée, bien aidé par une très bonne météo et l'espace offert par la cour du château, nous avons réussi notre SANGLIER et accueilli 577 participants. Nous avons été les rares à oser dans ce contexte particulier. Il était donc possible de le faire sans prendre aucun risque sanitaire. Les participants qui ont compris et apprécié nos efforts étaient heureux de se retrouver sur une manifestation conviviale, et nous en ont félicité.

Maintenant il est temps de penser à la saison 2021. C'est de se projeter sur des jours meilleurs qui aident les cyclos en manque d'endorphines à passer l'hiver... Un stage en mars en Espagne sur la Costa Brava, et un Grand tour du sud-ouest en une semaine en juin via le Ventoux et les Gorges de l'Ardèche sont en préparation. Puis comme chaque année en juillet une semaine dans le QUEYRAS pour participer les 6 JOURS DE VARS.

Et enfin, arrivera la préparation « laborieuse » du 32e SANGLIER qui se tiendra l'an prochain le samedi 11 septembre, étude des parcours, débroussaillage des sentiers, etc...



## UNION DES JEUNES BASKET MONTEROUX



Saison 2020 / 2021

Début septembre, après quelques mois de pause, nous avons repris avec joie le chemin des parquets.

En effet, les championnats et manifestations du 1er semestre 2020 ont tous été annulés.

Pour cette nouvelle saison, le Club compte 3 équipes jeunes, 2 équipes séniors loisirs et 1 équipe 3x3.

D'anciens joueurs du Club ont souhaité s'essayer à la pratique du 3x3, nouvelle discipline olympique à compter de cette année.

Cette nouvelle pratique du basket vous intéresse ? N'hésitez pas à les rejoindre le vendredi soir à partir de 21 h ☺.

Compte-tenu du contexte sanitaire, l'arbre de Noël ne pourra avoir lieu cette année.

Nous organiserons le **samedi 9 janvier 2021** notre traditionnelle vente de galettes des rois.

Le **dimanche 28 mars 2021**, nous organiserons un concours de coinche à partir de 14 h à la salle polyvalente du Gontard.

Le **week-end des 5 et 6 juin 2021** se déroulera notre tournoi annuel. Le samedi 5 juin 2021 à partir de 13 h 30 les U13 se rencontreront et en semi-nocturne pour les équipes séniors à partir de 18 h 30 et le dimanche 6 juin 2021 à partir de 9 h pour les équipes jeunes.

Le **vendredi 25 juin 2021**, notre concours de pétanque aura lieu à partir de 18 h 30 au Stade du Gontard.

Le **vendredi 2 juillet 2021**, l'assemblée générale du Club se tiendra à partir de 19 h à la Salle Polyvalente du Gontard.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail [ujbm.communication@gmail.com](mailto:ujbm.communication@gmail.com), à vous connecter sur notre site internet : [www.ujbmonteroux-basket.fr](http://www.ujbmonteroux-basket.fr) ou sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/basketmonteroux>



## CHAMPIFLORE



### CALENDRIER ET INFORMATIONS POUR JOINDRE L'ASSOCIATION

#### **REV'NATURE à REVENTIN VAUGRIS :**

*Samedi 27 Mars 2021* : Sorties botaniques (3 départs sur la journée).

- 9h50 ; 13h50 et 15h50. Rdv devant le pôle médical

*Dimanche 28 Mars 2021* : Foire Bio et expo botanique au gymnase de Reventin-Vaugris

#### **SAINT-ROMAIN DE SURIEU :** Association St Romaintaine.

*Samedi 15 Mai 2021* :

Journée botanique : 2 lieux de visites sur la journée, prévoir un pique-nique pour le midi.

Le soir : Un repas aux plantes suivi d'un exposé (ou film) vous sera proposé.

Rdv : 9h00 et 14h00 devant la mairie.

#### **MONTSEVEROUX :** Association CHAMPIFLORE.

*Week-end du 5 et 6 Juin 2021* : Salle Ménestrel au château de Montseveroux.

Plantes et fleurs sauvages exposées par milieux. Plantes médicinales, légumes sauvages, lichens et mousses.

Découverte botanique 1 à 3 sorties.

Avec la participation de l'association Nature Vivante.

#### **MONTSEVEROUX :** Association CHAMPIFLORE.

*Week-end du 16 et 17 octobre 2021* : Salle Ménestrel au château de Montseveroux.

Expo mycologique, baies comestibles et toxiques. Détermination de récoltes.

Avec la participation des associations de chasse des communes environnantes.

*A partir du 13 Mars 2021*

Tous les samedis rendez-vous à 13 h 30.

989 chemin de Bozancieux. 3188 Montseveroux.

Chez Michel ROMEAS. 06 60 40 74 88.

Sorties botaniques ou mycologiques suivant époque

## CHANTEVAL



Après un printemps sans répétitions, sous la houlette et avec les propositions et l'enthousiasme communicatif de notre cheffe de chœur Marie-Pierre Fanjat, ainsi que l'engagement formidable de notre présidente Josiane Rollet, nous avons préparé différentes options pour pouvoir de nouveau chanter en septembre.

Tout ayant été mis au point, nous avons fait notre rentrée de manière inhabituelle pour une chorale: en petits groupes de 7 à 10 personnes. Les créneaux horaires se sont multipliés, notre cheffe de chœur et son adjoint Dominique Ganet, ont offert, toujours bénévolement, de leur temps et de leur énergie, la mairie de Montseveroux à mis à disposition les locaux nécessaires, et les choristes ont pu venir chanter, une semaine sur deux. Faire travailler une soixantaine de choristes en petits groupes, ça ne s'improvise pas ! Six groupes se sont succédés, au rythme de trois par semaine, le jeudi soir à partir de 18h30 et jusqu'à 22h15. Lors de ces répétitions, toutes les précautions sanitaires étaient au rendez-vous, bien entendu. Mi-octobre a eu lieu la dernière répétition jusqu'à nouvel ordre.

Ces quelques semaines de répétitions ont été très bénéfiques. Elles nous ont permis d'approfondir notre technique vocale, par le fait de pratiquer en petits groupes. Et puis, le chant est un moment partagé exceptionnel. Il recèle en lui le plaisir de chanter, mais aussi la joie de produire quelque chose, ensemble, le fait de progresser, d'évoluer dans une pratique, celui de se dépasser et de participer à quelque chose qu'on aurait peut-être pas imaginé. C'est une pratique riche et pleine d'humanité!

Les projets en cours restent d'actualité! Celui autour des "Musiques de films", sous la direction d'Alexis Falempin et celui du Gloria de Vivaldi avec l'Harmonie d'Eyzin-Pinet, sont reportés à 2021. Ceux qui étaient à l'état d'ébauche se poursuivent! Les idées et les envies restent vives!!!

Et puis, il y a ce concert qui était prévu à l'église de Montseveroux, le 11 octobre 2020, et qui n'a pas pu avoir lieu. Il se fera ultérieurement, en 2021 probablement. Nous avons hâte de retrouver notre public local!

Si l'envie vous prend d'écouter quelques chants, de retrouver une ambiance de concert, n'hésitez pas à aller visiter notre site internet! Au plaisir de vous retrouver, de vous rencontrer, en chantant!

L'équipe de l'Ensemble Vocal Chanteval  
<http://www.ensemble-vocal-chanteval.f>



Concert Vivaldi au Prieuré de Marnans, avec l'orchestre Antea Classica dirigé par Sylvain Chèbre.  
Notre Cheffe de chœur Marie-Pierre Fanjat chantait avec nous

## CRU DE PAILLE

*Cru de Paille*



2020 est une année particulière où tout est remis en question pour quelque chose qui est invisible.

La rencontre de personnes de tous âges mais animées par une même passion, le folklore, a été suspendue : plus de répétitions, plus de spectacles, plus de blaude, de calettes à porter, plus de rigolades. Tout le quotidien du groupe " **Cru de Paille**" a manqué et manque à ces passionnés.

L'arrivée de l'été a laissé place : à quelques répétitions de musique pour dérouiller nos musiciens, puis des pas de danses à distance, mais notre répertoire s'adapte peu aux nouveaux gestes barrière et toutes nos danses se sont avérées plus difficiles à accomplir que d'habitude.

Une séance de photos dans le magnifique cadre de notre village, par un dimanche ensoleillé de septembre a redonné du baume au cœur aux membres de "**Cru de Paille**". Les projets se profilaient pour la nouvelle saison : le 6ème Festival Saveurs et Traditions, les 40 ans du groupe.



Mais le froid d'octobre a à nouveau figé nos activités.

Cet arrêt est difficile à vivre. Cependant, le groupe "**Cru de Paille**" ne s'avère pas vaincu, les membres du groupe gardent un contact régulier par mail ou par téléphone. Notre mouvement national, la CNGFF (*confédération nationale des groupes folkloriques français*) organise des visio durant lesquelles les musiciens, les danseurs pratiquent seuls leur art mais grâce à la technologie moderne, à l'écran, ils forment le plus bel ensemble folklorique. Un mag a été lancé le 8 décembre sur le site "France Folklore" (<https://france-folklore.fr>). Les groupes folkloriques existent, résistent à cette crise et relèvent la tête pour voir un horizon meilleur.

Donc, **Vive 2021** afin de vous retrouver pour notre festival Saveurs et Traditions, pour notre anniversaire et pour un week-end de traditions en juin avec les 1ère Traditionnades, mais surtout lors de nos répétitions le samedi matin où nous serions heureux de vous accueillir grands ou petits, jeunes et moins jeunes pour découvrir notre folklore dauphinois car nous sommes un vecteur d'humanisme et d'universalité **pour le bien vivre ensemble**.

**Prenez soin de vous et rendez-vous en 2021.**

## PRELE

### PRESERVONS ET RESPECTONS ENSEMBLE LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

<https://association-prele.jimdofree.com/>

Depuis 2005, PRELE fait partie du paysage associatif de Montseveroux. Sorties botaniques, nocturnes, rallyes nature, conférences, sorties et spectacles artistiques, nettoyage de printemps. La petite fenêtre de cette fin d'été 2020, où les activités ont pu renaître, a permis le dernier évènement qui mêla art, paysannerie et nature. Sans oublier le festival du cinéma Nature et bien sûr la participation à la création et l'animation de l'Espace Naturel Sensible de la Sanne Amont avec la commune, le Conseil Départemental et les associations Champiflore ou encore Nature Vivante, Filigrane...

Un petit mot sur cet espace naturel : Inventaires faunistiques et floristiques répertorient le panel présent et son évolution d'années en années, ils peuvent mettre en évidence des espèces menacées en France et même en Europe, qui par leur rareté prennent une grande valeur patrimoniale. Pour les curieux de nature, tous les inventaires sont disponibles en mairie.

Ces inventaires sont rattachés aux milieux naturels (en particulier quatre milieux non exhaustifs autour du sentier de l'ENS : la prairie sèche, la forêt ripisylve, la mare, la rivière). Le florilège de chaque milieu avec ses plantes, lichens, mousses, champignons, sa faune : oiseaux, mammifères, batraciens, poissons, micro-organismes qui en dépendent, nous amène à comprendre par quels réseaux irremplaçables la chaîne du vivant s'est organisée pour aboutir à la vie terrestre dont nous faisons partie.

Ainsi, LA BIODIVERSITE ne se réduit pas à un inventaire d'espèces, mais à découvrir l'interdépendance d'espèces végétales, animales et microbiologiques. L'atteinte à la biodiversité, c'est la perte progressive de cette capacité à créer et réguler la vie pour que l'ensemble de la communauté vivante foisonne telle que nous la connaissons au XXIème siècle.

Quels sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ?

Et oui, force est de comprendre que la lente évolution pour arriver aux espèces les plus complexes, dont l'être humain, grâce à la biodiversité, n'est pas du tout, mais du tout

compatible avec la vitesse de l'exploitation des ressources d'un monde avant tout mercantile.

Sous les ifs noirs qui les abritent  
Les hiboux se tiennent rangés.....  
Leur attitude au sage enseigne  
Qu'il faut en ce monde qu'il craigne  
Le tumulte et le mouvement ;  
L'homme ivre d'une ombre qui passe  
Porte toujours le châtiment  
D'avoir voulu changer de place

*Baudelaire « Les hiboux »*

Chouette alors ! Pour palabrer, réfléchir, pourquoi ne pas se retrouver en cercle sous L'arbre à Palabre.

**L'arbre à palabres** : un atelier d'éco-philosophie de 2 h, animé par Jacques Variengien, est accueilli désormais sous l'égide de Prêle, une fois tous les mois et demi.



Ce n'est pas un mouvement politique ni citoyen. Ce n'est pas un lieu d'échanges de bonnes pratiques écologiques.

C'est un lieu de parole, libre d'accès, où chacun peut développer sa pensée sur le monde tel qu'il va... ou ne va pas. Dire ce qu'il a sur la patate, ce qu'il sait ou ne sait pas, ce qui lui fait peur ou espérer. Cela veut dire parler et écouter dans le respect mutuel, tranquillement.

Mais plus encore, c'est un lieu où l'on est invité à argumenter, à évaluer les arguments. Un lieu où l'on se fera philosophes : soit parler sans crainte, explorer toutes les options, tous les obstacles, identifier les tabous et les dénis. Quand on s'autorise à penser et dire collectivement, on reprend du pouvoir sur sa vie dans la collectivité. Le fil rouge : l'anthropocène, soit l'impact désormais géologique de l'activité humaine sur la planète, le biotope.

### CULTURES PLEIN CHAMP

La résidence artistique «Cultures Plein Champ» à Montseveroux a pour ambition d'inciter toutes et tous à porter un nouveau regard sur le milieu rural et le monde agricole, tous deux en mutation. A travers l'installation, au sein du territoire, de l'artiste plasticienne Hélène Bertin, le projet vise à créer la rencontre et le dialogue entre les habitants et les agriculteurs du territoire, grâce à la pratique artistique.

Flore et Fanny Vienot, de la Cie Infusion, auteure et danseuse participent aussi au projet en restituant par les mots et les gestes les paroles entendues auprès des agricultrices et agriculteurs.

Une première forme de spectacle était visible le 6 septembre à l'Espace Naturel Sensible de la Sanne-Amont, et une seconde version sera proposée le 20 mars 2021 au château de Montseveroux. Ce jour marquera le début de l'exposition d'une semaine qui clôturera la résidence.

Le contexte actuel nous amène à faire évoluer encore le projet Cultures Plein Champ. Ces dernières semaines nous avons travaillé à

### ORCIV

Après une année d'interruption forcée due à la situation sanitaire mondiale, l'ORCIV et le COF (comité d'organisation du festival) se sont remis au travail pour 2021.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'édition 2021 du festival des Nuits de Montseveroux, qui aura lieu du 15 au 21 juillet, sous réserve évidemment d'une nouvelle annulation, la COVID étant toujours présente...

Il est encore trop tôt pour vous dévoiler les groupes présents car malheureusement encore beaucoup d'incertitudes pour les groupes de

imaginer une façon de faire vivre la résidence ces prochains mois. Il ne nous est plus possible de prévoir des ateliers artistiques, mais nous proposons plusieurs alternatives :

- La création d'un blog consultable à cette adresse : [www.culturespleinchamp.fr](http://www.culturespleinchamp.fr)

Dessus nous posterons régulièrement des contenus créés par les artistes Hélène Bertin, Flore et Fanny Vienot (auteure et danseuse intervenues le 6 septembre pour l'évènement paysages>paysage), mais aussi les contenus que vous souhaitez nous faire suivre en lien avec la thématique du projet. Le but de ce blog est de proposer des articles variés valorisant sous différentes formes les pratiques agricoles à Montseveroux.

- De l'art postal :

« Créer, envoyer, donner, recevoir sous différentes formes (enveloppes, cartes postales, paquets...) et participer à un réseau local » (Plus d'informations à venir sur le blog)

Contact par mail :  
[contact@filigrane.rhonealpes.fr](mailto:contact@filigrane.rhonealpes.fr) ou par  
téléphone 06 38 01 12 19

savoir s'ils pourront ou non se déplacer. Nous travaillons sur une nouvelle formule de programmation afin de vous assurer chaque jour un spectacle de qualité, tout en gardant les traditions (dîner-spectacle, soirées de gala au château, après-midi des Nations...)

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook, notre compte Instagram.

Pour tous renseignements, merci d'adresser un mail à : [lesnuitsdemontseveroux@gmail.com](mailto:lesnuitsdemontseveroux@gmail.com)

COF - ORCIV

# Informations utiles et pratiques

## MAIRIE

04.74.59.24.53  
 mairie.montseveroux@entre-bievretrhone.fr  
 www.montseveroux.fr  
 Facebook : Mairie de Montseveroux

Lundi, Mardi, Jeudi : 14 h à 17 h  
 Vendredi et Samedi : 9 h à 12 h

## AGENCE POSTALE

04.74.59.25.60  
 Du lundi au vendredi 9h00 - 11h30  
 Le samedi 9h00 - 11h00

## ECOLE

04.74.59.24.39

## CANTINE

04.74.20.18.95

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie Beaurepaire 04 74 84 60 17  
 Gendarmerie 17  
 Pompiers 18  
 SAMU 15  
 N° urgence européen 112  
 Centre Anti poison Grenoble 04 76 42 42 42  
 Centre Anti poison Lyon 04 72 11 69 11  
 Pharmacie de garde 32 37

## CONCILATEUR DE JUSTICE

M. Dominique MATHIAN  
 Mairie de Beaurepaire  
 28, rue français 38270 – BEAUREPAIRE  
 Lundi 9h00 - 12h00  
 Prise de rdv 04.74.79.22.60

## CABINET INFIRMIER

04.74.59.27.33

## COMMUNAUTE DE COMMUNES - EBER

04 74 29 31 00

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

n° vert : 0800 138 438

## EAUX D'ENTRE BIEVRE ET RHONE

*Eau et assainissement*  
 04 74 86 39 70

## DECHETERIES INTERCOMMUNALES

	Beaurepaire		Montseveroux	
	1/04 → 31/10	1/11 → 31/03	1/04 → 31/10	1/11 → 31/03
Lundi			Fermée	Fermée
Mardi	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 15h - 18h	9h - 12h 13h30 - 17h
Mercredi			15h - 18h	13h30 - 17h
Jeudi	13h30 - 18h	13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi			13h30 - 18h	13h - 17h
Samedi	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h - 17h

## LOCATION DE SALLES

Pour effectuer une réservation : <http://montseveroux.fr/reservation-salle/>

	Château			Salle Ménéstrel			Salle d'Honneur		
	Week-end 3 jours	Week-end 2 jours	Journée (semaine)	Week-end 3 jours	Week-end 2 jours	Journée (semaine)	Week-end 3 jours	Week-end 2 jours	Journée (semaine)
Personnes domiciliées sur la commune	850.00 €	600.00 €	400.00 €	600.00 €	450.00 €	300.00 €	350.00 €	275.00 €	200.00 €
Personnes extérieures à la commune	1 700.00 €	1 200.00 €	800.00 €	1 200.00 €	900.00 €	600.00 €	700.00 €	550.00 €	400.00 €

Tarifs au 1<sup>er</sup> Janvier 2021